

Pétition « crèche des Etournelles »

Intervention du groupe Veyrier-Ensemble

Texte lu par Serge Luisier lors du Conseil municipal du 9 mars 2021

Le groupe Veyrier-Ensemble a lu avec attention la lettre des pétitionnaires concernant les nuisances provoquées par la crèche des Etournelles et le parking avoisinant.

Nous sommes consternés.

Consternés, car il est reproché ici à de très jeunes enfants de provoquer trop de bruit et vivre pleinement leur petite enfance.

Rappelons que le PLQ des Etournelles ne date pas d'hier et qu'il a toujours fait mention d'un bâtiment supplémentaire et l'implantation d'une crèche à cet endroit. Tout habitant de ce quartier ne pouvait donc ignorer qu'un jour ou l'autre, de jeunes enfants pourraient y laisser éclater leur joie de vivre. Et cela même si certains de ces habitants ont nettement contribué à freiner le développement de ce quartier, malgré les autorisations en vigueur.

Selon le lieu d'habitation que l'on s'est choisi, on se doit d'accepter le son d'un clocher d'église, les cris de joueurs de football enthousiastes et les acclamations de leurs supporters, un chant du coq matinal qui s'éternise, des enfants jouant dans un préau d'école, et ce ne sont là que quelques exemples de la vie d'une communauté villageoise.

Une crèche est un lieu de vie, et nous ne pouvons envisager de considérer les jeunes enfants qui la fréquentent comme auteurs de nuisances. Quant aux aller-retour des parents par le préau, et comme il est souligné dans la pétition qui nous a été soumise, la situation devrait s'améliorer dès que les mesures particulières dues à la crise sanitaire auront pris fin.

Pour toutes ces raisons, le groupe Veyrier-Ensemble refusera d'entrer en matière sur ce sujet.